



DOSSIER

PLAN D' ACTIONS DU CENTRE COMMUNAL D' ACTION SOCIALE

Ensemble, plus que jamais ...

ALORS QUE LA CRISE ÉCONOMIQUE REND PLUS URGENTE ENCORE LA NÉCESSITÉ DE CRÉER ET RENFORCER DU LIEN SOCIAL, L'ÉNORME TRAVAIL DE RÉFLEXION ET DE CONCERTATION VOULU PAR LE NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS VIENT DE DÉBOUCHER SUR LA PUBLICATION D'UN PLAN QUINQUENNAL (2009-2014) RICHE DE 40 PROPOSITIONS CONCRÈTES ET CHIFFRÉES DANS LES DOMAINES DE LA PETITE ENFANCE, DES PERSONNES ÂGÉES, DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET DE LA SOLIDARITÉ. CES IDÉES, FRUIT DU TRAVAIL COMMUN DE TROIS CENTS PERSONNES REPRÉSENTANT PLUS DE 120 PARTENAIRES INSTITUTIONNELS OU ASSOCIATIFS RÉPONDENT À TROIS EXIGENCES FORTES : REDISTRIBUER MIEUX ET PLUS EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTÉ, VALORISER L'ACTION COLLECTIVE ET ENFIN DÉVELOPPER DE NOUVELLES FRATERNITÉS, NOTAMMENT ENTRE LES GÉNÉRATIONS. TROIS EXIGENCES FORTES ILLUSTRÉES CONCRÈTEMENT AU FIL DES PAGES SUIVANTES. PAR C.SAUVARD ET B.GARCIA

Une démarche inédite et ambitieuse

“Ce plan d'action, ce sont des réponses innovantes qui font sens dans un monde qui s'enfoncé dans la crise...” Michel Destot le sait : en temps de crise, c'est d'abord et avant tout à leur maire que les habitants font confiance pour apporter des réponses locales et concrètes à leurs difficultés. À Grenoble, où 22 % des habitants vivent en dessous du seuil des bas revenus et où un enfant sur trois naît dans une famille vivant en-dessous de ce seuil, la situation n'est évidemment pas moins préoccupante qu'ailleurs.

“C'est la raison pour laquelle nous savions qu'au-delà des évidentes continuités de valeurs et d'actions publiques, nous devons adapter notre action sociale à la fois aux évolutions institutionnelles vécues ces dernières années mais aussi aux réalités sans cesse plus dures vécues



LE CCAS en quelques chiffres

57 300 Grenoblois par an bénéficient d'un service du CCAS.
65 millions d'euros de budget, 1 400 salariés et 90 équipements disséminés au sein des quartiers.

• • • •

Petite enfance

30 équipements
1 200 places d'accueil
4 relais assistantes maternelles
5 lieux d'accueil parents-enfants
1 pôle accueil petite enfance

Personnes âgées

10 lieux de vie collectif
1 service ressource personnes âgées
1 service social personnes âgées et aide sociale légale
1 service de soutien à la vie socioculturelle
7 espaces personnes âgées
1 service de restauration à domicile
1 service de soins infirmiers à domicile
1 centre de soins infirmiers
1 centre d'accueil de jour



Solidarité

1 service d'aide sociale facultative
11 centres sociaux
1 centre d'accueil
1 pôle accueil orientation
1 CHRS "Henri Tarze"
1 service d'accompagnement temporaire

Jacques Marie Franclillon

par nos concitoyens" explique Olivier Noblecourt, chargé de l'action sociale et vice-président du CCAS.

Trois "groupes projets"

Votée en mai et lancée dès septembre 2008, la "démarche projets" du CCAS a donc mobilisé près de 300 personnes, issues de 120 institutions ou associations de terrain dans le but d'opérer une véritable refondation du projet social porté par la Ville, même si ses valeurs demeurent inchangées : solidarité et soutien aux plus fragiles, accompagnement des familles, promotion de la fraternité dans la ville, valeurs et moyens du service public, innovation et expérimentation sociale.

Trois groupes projets ont planché au fil d'une quarantaine de rendez-vous : le groupe Petite Enfance, piloté par Céline Deslattes, le groupe Personnes âgées, piloté par Florence Hanff et enfin le groupe développement social et solidarité piloté par Stéphane Gemmani.

Trois exigences pour les cinq ans qui viennent

Résultat de ces mois de travail et de concertation, le nouveau projet d'ac-

tion sociale du CCAS se traduira par trois grands axes :

■ Redistribuer plus et mieux, afin d'être aux côtés des plus démunis mais aussi d'agir en prévention de la pauvreté, notamment grâce à l'innovation sociale : microcrédit, allocation spécifique pour jeunes majeurs, création de l'allocation municipale d'habitation... les projets de manquent pas (lire pages 20 et 21).

■ Valoriser le sens collectif face à des mécanismes d'individualisation des besoins à travers, par exemple : la défense de l'accueil collectif de la petite enfance, un plan d'action collective pour les personnes âgées dépendantes et à domicile, la mise en place d'un service d'accueil d'orientation unique pour l'hébergement d'urgence (lire pages 22 et 23).

■ Rechercher la fraternité dans la ville, notamment en repensant le rôle des centres sociaux, en diversifiant les modes de gestion de la petite enfance en repositionnant dans la ville les logements foyers de personnes âgées et en développant les rencontres intergénérationnelles (lire pages 24 et 25). ■

[3 QUESTIONS À]



Olivier Noblecourt

Adjoint chargé de l'action sociale et familiale, vice-président du CCAS

L'élaboration du plan d'action du CCAS est le fruit d'un travail mené selon une méthode novatrice, ouverte, mais aussi très ambitieuse. Vous a-t-elle donné satisfaction ?

Nous avons fait le choix de prendre notre temps, d'approfondir les sujets et de tout mettre sur la table. Mais cette exigence nous permet de dire aujourd'hui que ce projet a été conçu et pensé par tous nos partenaires, que je veux remercier ici. L'État, le Conseil général, la DDAS, la CAF, la Metro, les associations... toutes les bonnes fées de l'action sociale se sont penchées sur le berceau de ce plan d'actions.

Quelles sont les grandes lignes de cette feuille de route collective regroupant 40 actions ?

Trois exigences, qui sont autant de "fils rouges" des 40 actions décrites dans le plan global structurent notre nouveau projet d'action sociale : volonté de redistribution, valorisation du sens collectif et recherche de la fraternité. Mais attention, nous serons aussi très exigeants sur la façon dont les habitants participeront et bénéficieront de ces actions. On a longtemps cru que la conviction et la passion suffisaient pour avancer en matière sociale. Il faut maintenant développer aussi la culture de la preuve et de l'évaluation.

D'autant plus que la Ville de Grenoble a décidé d'accompagner ce plan d'actions par un effort financier sans précédent ?

C'est la raison pour laquelle nous avons également voulu que chacune des 40 actions décrites dans notre plan d'action bénéficie déjà d'une mise en application chiffrée année par année. Cela aussi a représenté un important travail de méthode mais il est à la taille de l'enjeu : la mise en oeuvre du plan représente près de 3,5 millions d'euros, soit sur cinq ans, 700 000 € par an. Ils seront financés en grande partie par du redéploiement et, bien entendu, une grande rigueur de gestion.



DOSSIER

Redistrib

TOUS LES MOYENS SONT MIS EN ŒUVRE POUR SOUTENIR DAVANTAGE ET PLUS EFFICACEMENT LES PLUS DÉMUNIS D'ENTRE NOUS, TOUCHÉS DE PLEIN FOUET PAR LA CRISE. ACCÉLÉRATION DU VERSEMENT DES AIDES, NOUVELLES ALLOCATIONS, LANCEMENT D'UN MICROCRÉDIT SOCIAL : AUTANT DE LEVIERS POUR QUE CHACUN PUISSE S'EN SORTIR ET SE PROJETER DANS L'AVENIR.

Alain Fischer

Microcrédit : une arme à puissance maximale

Ce prêt est destiné aux ménages à faibles revenus, afin de faire face à des frais essentiels pour leur vie, en évitant le crédit revolving et le surendettement. Le dispositif grenoblois, qui démarre ce mois-ci, est conçu pour bénéficier à un maximum de personnes, en exclusion voire en interdiction bancaire. Explications.

Atteindre le plus grand nombre

Depuis sa création en 2007, le microcrédit social est resté marginal en France. Grenoble et son CCAS ont décidé d'en faire bénéficier le plus grand nombre. Les Grenoblois ne pouvant obtenir un prêt bancaire pour cause de faibles revenus, qu'ils soient salariés, demandeurs d'emploi ou bénéficiaires de minima sociaux, même s'ils sont fichés à la Banque de France, pourront obtenir un microcrédit social, du moment qu'ils peuvent le rembourser. Arthur Lhuissier, chargé de mission de l'Agence Nationale des Solidarités Actives, a aidé à la mise en place du dispositif grenoblois : "Les conseillères en économie sociale et familiale, chargées de monter les dossiers, évalueront avec les demandeurs le montant du prêt et des mensualités en fonction de leur capacité de remboursement, et examineront la possibilité d'aides complémentaires. Un suivi des bénéficiaires sera assuré pendant toute la durée du prêt."

Logement, santé, emploi, accidents de la vie

Le microcrédit social est là pour faciliter l'insertion, et répondre à des besoins prioritaires : accès au logement, biens d'équipement, frais de santé mal remboursés, emploi, formation, accidents de la vie... Ce peut être des frais d'agence, l'acquisition d'un véhicule pour se rendre au travail, l'achat d'un lave-linge, des frais d'obsèques... il n'y a pas de liste limitative. Le CCAS a signé une convention avec le Crédit Municipal de Lyon, qui délivrera les prêts aux bénéficiaires.

Passage à la vitesse supérieure

Le chargé de mission de l'ANSA va solliciter des banques susceptibles d'établir un partenariat avec le CCAS pour construire un dispositif de restructuration de crédit dès cet automne. "La banque partenaire rachètera l'ensemble des crédits contractés par un emprunteur, pour qu'il n'ait plus qu'une mensualité. Les échéances de

remboursement seront alors réétudiées afin de prévenir le surendettement et une aide financière pourra être attribuée en soutien. Nous allons aussi travailler avec des associations engagées dans le microcrédit social, comme le Secours Catholique, pour construire un dispositif commun et renforcer notre efficacité." ■

Renseignements et rendez-vous
Microcrédit Social : 04 76 69 46
26

Caractéristiques du prêt défini par le CCAS de Grenoble

- Taux d'intérêt : 4,5%
- Montant : entre 300 et 3000 euros
- Durée du remboursement : 6 à 36 mois
- Garanti par le Crédit Municipal de Lyon, la Caisse des Dépôts et Consignations et le CCAS

uer plus et mieux

Accélération des aides facultatives

Le CCAS dispose d'un budget communal pour attribuer des aides facultatives, distinctes des aides légales imposées par l'État, et destinées aux ménages sans enfant en difficulté (les aides aux familles étant du ressort du Conseil général). Plus de 3 000 ménages ont bénéficié en 2008 de ces aides exceptionnelles auprès du CCAS grenoblois. Celui-ci vient d'accélérer le processus d'attribution : la majorité des aides, dont le plafond est inférieur à 160 € (250 € pour l'aide alimentaire) seront versées sous 24 heures après l'arrivée du dossier de demande. Pour améliorer la complémentarité des dispositifs, une coordination des aides va être mise en place entre le CCAS et les autres organismes d'attribution. Une large information sera diffusée sur les droits aux aides, encore ignorés par une partie de la population qui pourrait y avoir recours. ■



Maurice Duverney-Piét

Aide au logement pour les Grenoblois du parc privé

Le poids des dépenses de logement s'est fortement accru dans le budget des ménages, pénalisant particulièrement les familles à faibles revenus locataires du secteur privé. Dans le cadre de sa politique de redistribution, la Ville a missionné le CCAS pour expérimenter une allocation destinée aux familles en situation financière précaire à cause des charges de logement. Une étude a permis de cibler les bénéficiaires potentiels, parmi lesquels ont été inclus les jeunes de moins de 25 ans à très faibles revenus. L'allocation, dont le montant varie de 100 à 200 € par trimestre, a été versée pour la première fois en avril. Cette aide municipale peut être cumulée avec l'allocation du Fonds de Solidarité pour le logement (FSL). Le dispositif grenoblois fait l'objet d'une démarche expérimentale pendant sa première année et d'une évaluation par le CREDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie) qui suit attentivement ce projet. ■



Thierry Cheny



Proa/Numerik-Fotolia.com

Expérimentation d'une allocation spécifique pour les jeunes majeurs

Pour soutenir les 18-25 ans en parcours d'insertion, ou rencontrant de grandes difficultés dans le domaine du logement, de l'emploi et de la santé, le CCAS a lancé un projet d'allocation, qui prendra effet dès cette année.

C'est une expérimentation menée et évaluée selon les modalités requises par le Haut Commissariat aux Solidarités Actives. Elle pourra être financée par le fonds d'expérimentation pour la jeunesse, mis en place par Martin Hirsch.

DOSSIER

Agir ensemble



Jacques-Marie Francillon



Professionnels de l'action sociale, associations et citoyens volontaires se mobilisent aujourd'hui dans des actions collectives construites dans les groupes projets, pour faire face aux inégalités, à l'isolement et à la pauvreté.

Petite enfance : **l'accueil collectif pour lutter** **contre les inégalités**

L'accueil collectif, grâce à son projet éducatif et au soutien de la CAF, assure un éveil qui permet de lutter contre les inégalités dès le plus jeune âge, affirme Céline Deslattes, conseillère municipale Petite Enfance. Pour prévenir les retards de langage, sources de difficultés scolaires dès l'entrée en maternelle, les ateliers Parler Bambin seront diffusés dans de nouveaux établissements, suite à leur expérimentation réussie dans plusieurs crèches des quartiers Sud. Avec les bibliothèques, l'École d'Art, le Muséum, nous développerons aussi l'éveil culturel et les pratiques artistiques."

Prévention, mais aussi coéducation et soutien à la parentalité : les parents continueront d'être associés au travail sur le langage, ainsi qu'à l'ouverture à la diversité sociale et culturelle, en apportant leurs richesses culturelles de toutes origines.

Dans plusieurs crèches déjà, familles et professionnels partagent comptines et chants du monde, accompagnés de toutes sortes d'instruments...

"Nous allons accroître la capacité d'accueil de la petite enfance, tout en diversifiant les modes de gestion des établissements. Des solutions sont recherchées pour les publics dont les horaires atypiques ne sont pas encore pris en compte par les modes d'accueil traditionnel."

Autre projet fort : le suivi éducatif des deux à quatre ans, dans le cadre de structures passerelles entre crèche et école maternelle : *"Nous avons construit ce projet entre professionnels de l'enfance et parents, en partenariat avec l'Éducation Nationale"* explique enfin Céline Deslattes, précisant que ce mode d'accueil ne sera pas payant, contrairement à ceux actuellement préconisés par le gouvernement. ■

pour agir mieux

Un plan d'action collective pour le soutien à domicile des personnes âgées

Où qu'elle habite, une personne âgée doit pouvoir compter sur des équipements publics de proximité, des services médicaux et sociaux, et sur une continuité de son lien social. Pour renforcer les actions déjà existantes, de nouveaux projets collectifs ont été construits, à commencer par une aide à domicile plus efficace. *"En recensant dans un immeuble les personnes aidées à domicile, on peut mutualiser les services assurés par différents intervenants, explique Florence Hanff, adjointe aux Personnes âgées. Nous avons réuni la trentaine d'associations d'aide à domicile de Grenoble, pour leur proposer de collaborer entre elles afin d'optimiser leurs interventions et assurer un service continu et un véritable suivi des personnes. Ainsi, nous souhaitons intensifier notre aide auprès des aidants familiaux et leurs proches. Une partie de ces associations est prête à signer une charte dans ce sens et à améliorer la formation professionnelle de ses intervenants."*

Les bailleurs sociaux et privés ont également été sollicités. Les premiers se sont engagés à développer davantage de services envers les locataires âgés, notamment par la mise en place d'une bourse aux logements adaptés de leur parc.

Le PACT de l'Isère et la FNAIM vont inciter les seconds à réaliser des travaux d'adaptation dans leurs appar-

tements, pouvant bénéficier de financements publics.

"Nous expérimenterons des formes d'habitats regroupés à services partagés, précise Florence Hanff. La notion d'habitat se différencie du simple logement, car elle tient compte de l'environnement alentour : commerces, transports services et équipements." ■



Maurice Duvernoy-Péti

Un Service d'Accueil et d'Orientation Unique (SAO) pour l'hébergement d'urgence

L'accueil et l'orientation des personnes en grande précarité montent en puissance avec le projet de création prochaine d'un SAO, qui centralisera toutes les demandes d'assistance pour Grenoble et son agglomération : accès à un hébergement, à une domiciliation,

aux droits sociaux, aux services et aux secours d'urgence, avec un accompagnement des personnes. Cette centralisation permettra une meilleure réactivité. *"Le SAO sera aussi une plateforme d'échanges entre les travailleurs sociaux, ainsi qu'un formidable outil d'observation des données sociales, qui permettra de monter de nouveaux projets en fonction de l'évolution des besoins"*, explique Stéphane Gemmani, conseiller municipal chargé du Handicap et de la Préconisation sociale.

Le projet du SAO sera finalisé en juin (avec le schéma départemental de l'hé-

bergement), et pourrait être opérationnel en 2010, lors de son installation dans les locaux du futur centre d'accueil municipal. Parmi les partenaires, le Conseil général et la Métro définiront le pilotage ce nouveau service, dont la gestion serait assurée par le CCAS de Grenoble. Une évaluation d'efficacité et de qualité sera effectuée à partir des rapports annuels d'activité.

Mais d'ores et déjà ce service unique qui gèrera l'accueil et l'hébergement pour l'agglomération fait partie des engagements phares du plan d'actions du CCAS. ■





Vers de

DOSSIER

Alain Fischer

LA FRAGILITÉ NE RÉSULTE PAS SEULEMENT DE L'ABSENCE DE RESSOURCES, MAIS AUSSI BIEN SOUVENT DE L'ISOLEMENT. C'EST LA TROISIÈME EXIGENCE FORTE QUI SE DÉGAGE DU PLAN D' ACTIONS DU CCAS. DÉVELOPPER PLUS DE FRATERNITÉ, CE SERA BIEN SÛR AGIR POUR RECRÉER DU LIEN ENTRE LES GÉNÉRATIONS, ŒUVRER POUR LA RECHERCHE DE SOLUTIONS COLLECTIVES MAIS AUSSI REDÉFINIR LE RÔLE DES CENTRES SOCIAUX DANS LA CITÉ.

De nouvelles "places du village"

Grenoble compte onze centres sociaux au cœur des quartiers de la ville, ayant pour mission de faciliter l'accès aux droits, l'appui aux familles et aux personnes isolées. En proposant des regroupements avec les antennes de mairie et en redéfinissant leurs missions, l'objectif du CCAS est d'en faire de véritables lieux d'échanges et de rencontres.

"C'est un beau challenge. Nous avons tout à y gagner." Myriam Kenzi, directrice du Centre social Le Patio, situé à la Villeneuve, est au cœur d'un enjeu de taille.

À l'instar du Centre social Mistral, Le Patio est en effet à la veille de vivre un changement profond. *"En mutualisant l'accueil des publics de l'antenne mairie et du Centre social, nous allons faire de ce lieu un espace encore plus ouvert où des gens qui ne se croisaient pas vont pouvoir à la fois se rencontrer et bénéficier d'informations*

qu'ils ne connaissaient pas forcément. Car beaucoup ne savent pas qu'ils ont droit à des aides. À terme, Le Patio va donc devenir un espace multi-services pour toutes les tranches de la population".

Car si la mission première d'un centre social est bien entendu de favoriser l'accès aux droits et d'offrir de services pour les familles, il est aussi dans son rôle de favoriser l'accès à la culture. *"La nouvelle banque d'accueil servira par exemple à récupérer des informations ou acheter des billets pour l'Espace 600, souligne Myriam Kenzi, et nous étudions actuellement la possibilité de délivrer des cartes pour la bibliothèque."*

En première ligne dans ce qui devrait s'annoncer comme une petite révolution pour les centres sociaux, la rénovation et la redéfinition du Patio s'inscrit bien sûr dans le vaste projet de rénovation du quartier, mené notamment avec le soutien de l'ANRU (agence nationale pour la rénovation urbaine). ■

Les priorités des centres sociaux

- Service public d'accès aux droits (projet d'accueil)
- Coordination de l'action sociale et socio-éducative en lien avec le projet éducatif grenoblois (en rapprochement avec les associations socio-culturelles)
- Solidarité intergénérationnelle (espaces familles, soutien à la jeunesse et aux personnes âgées)
- Lieu de vie pour les habitants (création de comités d'usagers et proposition de création d'un fond de participation des habitants)

nouvelles fraternités...

Le plan d'actions quinquennal du CCAS propose de favoriser le développement des crèches parentales, à l'image de Pom Flore et Alexandre qui s'implantera, dès la rentrée, dans la nouvelle crèche Bouchayer-Viallet. Mais la recherche de fraternité, ce sera également combattre l'isolement et favoriser les rencontres entre les générations.

L'entraide chez Pom Flore et Alexandre

Dans cette crèche parentale associative, professionnels et parents font équipe pour entourer les enfants. Jérôme Fourches, papa et président élu pour un an, explique : *"Les parents participent aux gardes deux demi-journées par mois et par enfant, et prennent part à divers ateliers : les bricoleurs, par exemple, assurent l'entretien. Dernièrement, le groupe « pédagogie » s'est formé à une méthode canadienne*

pour communiquer par signes avec les tout-petits, et en a transmis les bases à toute l'équipe." Fêtes, sorties, animations musicales... chaque parent peut proposer son idée, et a son rôle à jouer : *"Cela prend du temps, témoigne Jérôme Fourches, mais cette coéducation entre parents et professionnels est passionnante, et une véritable entraide se crée entre les familles."* ■



Jacques-Marie Francillon

Des Logements Foyers pour personnes âgées



Maurice Duvernoy-Frét

Les Espaces Personnes Agées et les Logements Foyers du CCAS cohabitent actuellement dans les quartiers. Les seniors trouvent dans les EPA des moments de rencontre conviviaux, beaucoup d'activités (certaines dans le cadre associatif), et des repas collectifs. Une concertation a été lancée auprès de tous les intéressés, des associations concernées et des conseils consultatifs de secteur, pour construire une organisation dans laquelle les Logements Foyers vont

contribuer davantage aux rencontres et aux activités. Agnès Laeuffer, directrice du Logement Foyer Notre-Dame, nous donne son avis : *"Nous fonctionnons déjà en partie comme un Espace Personnes Agées. Des personnes du quartier viennent déjeuner avec les résidents, participent à des activités, des jeux de société... Nous venons juste de fêter l'anniversaire d'une centenaire habitant près d'ici ! Nous sommes prêts à développer ces animations et ce lien social."* ■

Plus de rencontres entre générations

Le CCAS va inciter les cinq générations qui cohabitent dans notre ville à vivre davantage ensemble. *"Les seniors ont des choses à apporter dans beaucoup de domaines"* affirme Florence Hanff, adjointe aux Personnes âgées et aux Politiques intergénérationnelles. La preuve est faite avec la réalisation d'une idée lancée par Sébastien Gauthier, accompagnateur de vie sociale auprès des personnes âgées : *"Monter une équipe entre ados et retraités, pour restaurer un cabanon du centre de vacances de la Ville, à Massacan, près de Toulon : sept garçons et filles de la MJC Allobroges, et six retraités habiles de leurs mains, dont un paysagiste et une dame calée en décoration... Ils ont défriché, fait des travaux de menuiserie et de peinture, installé un faux plafond, se sontentraidés et donné des conseils comme s'il n'y avait pas de différence d'âge, avec un dynamisme et une complicité que je n'avais jamais vus!"* ■



Jacques-Marie Francillon